

 Cfdt:**Framatome**Saint-Marcel / Courbevoie / Jeumont / Rugles / Lyon
Romans / Chalon/Sully / Paimboeuf / Jarré / UGINE
Maubeuge / Montbard / Le Creusot / Montreuil

DECLARATION CSEC

Déclaration CFDT au CSEC du 22 Mars 2023 Politique voyage Framatome

Monsieur le Président,

Dans la continuité de notre demande faite en février dernier, et pour laquelle rien n'a à ce jour été acté, la **CFDT** réitère sa sollicitation concernant les nécessaires évolutions de la politique voyage de Framatome et demande la tenue d'une réunion d'échange avec les organisations syndicales.

De nombreux salariés nous alertent chaque jour sur le recours quasi-systématique à des dérogations auprès de leur hiérarchie afin de pouvoir dépasser les plafonds autorisés.

Il s'avère que le contexte inflationniste (hausse de matières premières et des coûts de l'énergie) a conduit à des augmentations significatives des prix des hôtels mais également des restaurants et ce particulièrement à Paris et Lyon mais également dans les grandes villes de France.

La CFDT vous demande donc de revoir la politique voyage en y intégrant ces hausses de prix. Cela contribuera à simplifier l'organisation des déplacements des salariés de Framatome et les traitements qui suivent par les entités validantes (management, comptabilité...).

LYON, le 22 mars 2023